

YUGOSLAVIE

Amnesty International reste
préoccupée par la situation
des droits humains

Index AI : EUR 70/066/00

Embargo : 6 décembre 2000 (00 h
01GMT)

Dans un rapport publié ce jour (mercredi 6 décembre 2000), Amnesty International a fait état de la persistance de ses préoccupations quant à la situation des droits humains en République fédérale de Yougoslavie, alors qu'un nouveau président a été élu en octobre.

À l'heure où l'Union européenne (UE) envisage la possibilité d'accueillir la Yougoslavie en son sein, le rapport d'Amnesty International vise à rappeler à la communauté internationale les violations des droits humains commises par le gouvernement

précédent.

« Le président Vojislav Kostunica doit faire le nécessaire pour que les personnes inculpées par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, notamment l'ex-président Milosevic, soient arrêtées et livrées à cette juridiction », a déclaré Amnesty International aujourd'hui.

Dans un plan en dix points pour les droits humains en Yougoslavie, l'organisation a appelé les autorités yougoslaves, en tout premier lieu, à mettre un terme à l'impunité dont bénéficient les responsables des crimes de guerre commis au cours des conflits qui ont déchiré la Croatie, la Bosnie-Herzégovine et le Kosovo.

« Le président Kostunica doit mettre fin au règne de l'impunité en Yougoslavie, en ce qui concerne non seulement les violations du droit international humanitaire, mais aussi les actes qui enfreignent tant la législation interne que les normes internationales », a souligné Amnesty International.

Sous le régime de Milosevic, les arrestations, les actes de harcèlement et les brutalités à l'encontre de membres des groupes d'opposition, de journalistes et de militants non gouvernementaux, comme le mouvement étudiant Otpor (Résistance), étaient monnaie courante.

« Afin de montrer que les violations des droits humains ne resteront plus impunies en Yougoslavie, les autorités

L'organisation exhorte le président Kostunica à coopérer pleinement avec le Comité international de la Croix-Rouge et avec la Commission internationale

doivent mener des enquêtes exhaustives et impartiales sur les allégations faisant état de brutalités policières commises sous le régime de Milosevic, a déclaré Amnesty International. Les responsables de l'application des lois soupçonnés de mauvais traitements doivent être traduits en justice, et les victimes doivent se voir accorder des réparations équitables et appropriées. »

Parmi les sujets de préoccupation évoqués figurent également le contenu d'une loi d'amnistie concernant les objecteurs de conscience, certains aspects des procès iniques engagés contre des Albanais du Kosovo incarcérés dans des prisons serbes, et les droits des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays.

des personnes disparues de l'ex-Yougoslavie, qui a été créée afin de faire toute la lumière sur ce qu'il est advenu des quelque 3 000 Kosovars qui ont

« disparu » au cours de la guerre, ainsi que des quelque 1 000 Serbes et Rom (Tsiganes) qui auraient été enlevés par des membres de l'Armée de libération du Kosovo (UÇK) ou par d'autres Kosovars.

L'organisation souligne également qu'il est indispensable que la législation soit modifiée, et notamment que la peine de mort soit abolie en Serbie et au Monténégro, pour que la Yougoslavie soit en conformité avec les normes internationales.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web :

<http://www.amnesty.org>